

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 23 septembre 2011
(convocation du 12 septembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine,
M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,
M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick,
M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean,
M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,
M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie,
M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick,
M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain,
M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle,
M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry,
Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle

M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIRE Pierre à partir de 10 h 50
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. TRIJOLET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Vélo Cité
☐ Subvention de fonctionnement 2011 - Décision - Autorisation

Monsieur ROSSIGNOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Vélocité, adhérente de la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (agrée association locale d'usagers par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2002, modifié le 26 juin 2006) a été créée le 24 janvier 1980 avec pour objet la : « Promotion et la défense du vélo comme moyen de déplacement au quotidien sur l'ensemble de la Communauté urbaine de Bordeaux ».

Avec plus de 1000 adhérents c'est la plus importante association d'usagers du vélo de la Communauté urbaine de Bordeaux, toutes communes confondues, mais aussi la plus importante de France.

Son action continue aujourd'hui à se développer avec la croissance des déplacements à vélo sur l'agglomération bordelaise, et son Président souhaite poursuivre la dynamique de projets cohérente avec les objectifs de la Communauté urbaine en matière de développement de l'usage du vélo.

Une subvention de 24 000 € a été accordée à Vélocité pour l'année 2010.

L'objectif de cette subvention était de permettre à l'association Vélocité de travailler plus et mieux sur les thèmes suivants :

- avis d'usagers sur le réseau cyclable,
- actions de promotion à l'usage du vélo,
- actions de formation, d'éducation et d'accompagnement au changement modal,
- fonctionnement de l'association.

Les actions menées sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine ont concerné en priorité ses habitants mais aussi les personnes venant y travailler.

Ce travail a permis de compléter et de mettre en valeur les politiques communautaires concernant les déplacements, les aménagements cyclables et le développement durable tels que le PDU, le schéma directeur des itinéraires cyclables, le programme de résorption des discontinuités cyclables et les actions de communication et de sensibilisation à la sécurité des déplacements à vélo.

La subvention attribuée au titre de l'année 2010 a permis, outre la réalisation des actions décrites ci-dessus, de conforter les moyens humains par la pérennisation de l'emploi du permanent et des contrats aidés des deux autres emplois à temps pleins.

Le renouvellement du partenariat avec Vélo Cité permettra de concourir à l'objectif de renforcement de la part modale du vélo sur la Communauté urbaine afin d'atteindre 15% de déplacements à vélo en 2020.

Les actions menées jusqu'à présent seront consolidées, voire amplifiées, mais d'autres formes d'intervention pourront voir le jour.

Le partenariat avec Vélocité, officialisé depuis le 8 juillet 2008 au travers de plusieurs conventions annuelles, ayant fonctionné à la satisfaction des deux parties, il est proposé de le prolonger par une nouvelle convention au titre de l'année 2011.

Le budget prévisionnel est détaillé comme suit :

CHARGES	2011	PRODUITS	2011
60 - Achats	30 200	70 - Vente de produits finis	12 200
61 - Services extérieurs	10 710	74 - Subventions d'exploitation Région	64 700
62 - Autres services extérieurs	8 760	Département	
63 - Impôts et taxes		Communes et Cub fcmt CCSP	11 500
64 - Rémunérations du personnel	48 750	Emplois aidés ASP	12 000
Autres charges de gestion courante	780	Subvention convention Cub 2011	24 000
67 - Charges exceptionnelles		Subvention spécifiques « 30 ans de Vélocité » :	
-_- Dotation aux amortissements, provisions et engagements		- Mairie de Bordeaux	4 000
		- ADEME	8 200
		- Fil	5 000
		75 - Autres produits de gestion courante	4 000
		76 - Produits financiers	500
		77 - Produits exceptionnels	
		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
		Auto financement	17 800
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	99 200	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	99 200
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature Bénévolat	9 000
Personnes bénévoles	9 000		
TOTAL DES CHARGES	108 200	TOTAL DES PRODUITS	108 200

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article L.5215.19 du CGCT

VU le schéma directeur des itinéraires cyclables révisé le 23 septembre 1999

VU la délibération n° 2000/0839 du 26 mai 2000 approuvant le Plan de Déplacements Urbains

VU la délibération n° 2004/0364 du 28 mai 2004 approuvant la conformité du Plan des Déplacements Urbains avec la loi SRU

VU la délibération n° 2008/0849 du 19 décembre 2008 approuvant le programme de résorption des discontinuités du réseau cyclable

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE :

L'association Vélocité a un rôle important dans la promotion de l'usage du vélo sur l'agglomération bordelaise conformément aux objectifs du Plan de Déplacements Urbains (PDU).

DECIDE

Article 1 : une subvention de fonctionnement de 24 000 € est attribuée à Vélocité au titre de l'année 2011

Article 2 : le projet de convention ci-joint est approuvé

Article 3 : monsieur le Président est autorisé à signer la convention de partenariat entre la Communauté urbaine de Bordeaux et l'Association Vélocité

Article 4 : le montant de 24 000 € sera imputé sur le Budget Principal – chapitre 65 – compte 6574 – Fonction 8222 - CRB KC00 de l'exercice en cours

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
28 SEPTEMBRE 2011

PUBLIÉ LE : 28 SEPTEMBRE
2011

M. CLÉMENT ROSSIGNOL